



7, Rue de l'Hôtel de Ville
14160 Dives Sur Mer

www.apaeicf.org



Rapport Annuel 2021

RAPPORT

SOMMAIRE

PAGE
03

LE MOT DE
LA PRÉSIDENTE

.....

PAGE
08

L'ASSOCIATION

.....

PAGE
14

LE SIÈGE
SOCIAL

PAGE
16

LE PÔLE
ENFANCE

.....

PAGE
18

LE PÔLE
TRAVAIL

.....

PAGE
20

LE PÔLE
HABITAT

PAGE
28

LE PÔLE
SOINS

.....

PAGE
32

LE RAPPORT
FINANCIER

.....

PAGE
46

LE RAPPORT
D'ORIENTATION



FRANÇOISE MARCHAND,

Présidente de l'association

Chers parents, professionnels, amis, et élus,

En ces temps si troublés qu'il nous est imposé de vivre, où nous nous sentons parfois désorientés, et où les liens ont pu se distendre entre nous, j'ai voulu revenir aux fondamentaux de ce qui fait notre action jour après jour.

Ce temps fort qui nous réunit aujourd'hui, cette assemblée générale annuelle qui reprend vie dans des conditions normales, est l'occasion de nous souvenir des débuts de notre aventure, il y a maintenant 62 ans.

La nature a créé pour nos enfants des différences et plutôt que d'y voir des inégalités, nous y avons trouvé le sens de notre mission en un mot : **NOTRE RAISON D'ETRE**

Nos enfants sont notre force

Notre association naissait le 12 Février 1960 par la seule volonté de quelques parents visionnaires et nantis d'un courage et d'une volonté à toute épreuve.

Rien n'était prévu pour des enfants comme les nôtres, tout était à construire.

Il était question d'apporter une aide aux enfants pour les rendre heureux de vivre, heureux d'être, mais aussi les éduquer, les soigner, comment, où ? de quelle manière ?

Tout a commencé de façon empirique, mais ils ont osé et ils ont réussi.

Ils ont démontré à force de courage, d'espoirs, de combats, de réalisations, de satisfactions, mais aussi de déceptions que le futur est souvent l'impossible d'aujourd'hui.

Tous ces parents se sont regroupés pour former l'Unapei en 1960.

Ils avaient des valeurs, des valeurs fondamentales auxquelles nous sommes toujours très attachés et qu'il nous importe surtout de faire vivre : la famille, le respect, l'entraide, la solidarité, la tolérance, le partage, en un mot ce qui fait notre humanité, et bien évidemment aussi l'amitié, car nous venons de tous les horizons mais notre communauté de destin nous rassemble et fonde notre fraternité.

Tout ce passé que je viens de faire renaître, est cher à notre cœur et toujours présent à notre mémoire, c'est dans les racines de cette histoire si riche que nous gardons vie et que nous trouverons toujours l'énergie de continuer, mais nous sommes résolument tournés vers l'avenir.

Les besoins d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier, il est donc impératif que nous nous adaptions de façon constante et indispensable à un environnement en évolution permanente, et plus encore actuellement où le secteur médico-social est à un tournant décisif de son histoire.

Beaucoup a été fait, mais tant de choses restent à faire, sur bien des années encore, le combat reste âpre et rude, nous devons travailler sans relâche à notre développement, et ainsi assurer notre pérennité.

Notre priorité sera toujours pour nos enfants :

En premier le **RESPECT**, car souvent nous sommes confrontés à un certain mythe de l'intelligence intellectuelle, cette intelligence qui croit tout comprendre, qui classifie, qui juge et surtout sépare en oubliant le respect dû à chaque individu, quel qu'il soit. Nos enfants ont plus que jamais droit au respect, ils ont l'intelligence du cœur.

Alors pour cela nous devons :

- ~ Être dignes de leur confiance
- ~ Être vigilants journallement quant à leur comportement, révélateur de leur santé morale et physique
- ~ Agir contre l'isolement et l'exclusion sociale
- ~ Être à l'écoute et surtout prendre le temps de comprendre leurs besoins, leurs souhaits, leurs états d'âme
- ~ Assurer à nos résidents dépendants, vieillissants l'attention et le soin qu'ils méritent
- ~ Eduquer avec un enseignement qui prenne en compte leurs compétences et leurs différences
- ~ Permettre l'accès accompagné et adapté aux soins
- ~ Pouvoir prétendre à un habitat digne de ce nom, adapté en fonction de l'autonomie de chacun, et diversifié
- ~ Avoir un travail gratifiant
- ~ Avoir une vie sociale
- ~ Avoir des loisirs
- ~ Avoir une vie affective, comme tout un chacun
- ~ Rendre l'information et l'environnement accessibles au handicap mental

- ~ Restructurer, rénover, agrandir notre patrimoine immobilier, reconstruire, pour leur confort au travail, comme pour leur cadre de vie
- ~ Et ainsi respecter leur place de citoyen

Pour parvenir à atteindre nos objectifs Je sais l'immensité de la tâche, tout le travail et les efforts que devront déployer toutes nos équipes, et en tout premier lieu Mme Philépot, notre Directrice Générale, qui a pris avec intelligence, humanité, abnégation et enthousiasme, à bras le corps la réorganisation complète de notre association.

C'est avec sa précieuse expérience professionnelle justement, que va pouvoir être mené ce travail, laborieux, exigeant, qui demande la maîtrise d'un vaste ensemble de compétences, administratives, techniques, pratiques, et aussi une connaissance pointue de toutes les formes d'accompagnements inhérentes aux personnes vulnérables, à tous les âges de la vie.

Pour ce faire des outils numériques, de communications, d'informations doivent être mis en place.

Tous ces projets ont été mis en marche, sans attendre, et seront poursuivis avec ténacité et pugnacité par chacun des professionnels, j'en suis sûre, à quelque poste qu'elles ou qu'ils soient, avec des objectifs nouveaux, clarifiés, expliqués, dans un esprit d'équité, qui ne peuvent aboutir qu'à une motivation collective et dynamique, dans un même élan.

Dans cette perspective, vous avez tous mon soutien plein et entier et mes remerciements, ainsi que ceux des administrateurs, car nous ne doutons pas de votre engagement.

La pérennité de notre association passe aussi par l'implication des parents dans la vie de notre association, et de leur présence à nos côtés. Aussi je lance un appel aux jeunes parents, venez nous rejoindre, vous trouverez, aide, réconfort, soutien, nous avons tous les mêmes angoisses, les mêmes questionnements, tout va beaucoup mieux lorsque nous pouvons partager en toute sérénité, sans jugement et à priori, et vous verrez vous serez passionnés par ce que nous vivrons et construirons ensemble. Nous vous attendons, et soyez sûrs que nous n'engendrons pas la mélancolie.

Je vous dis tout simplement ces quatre lignes :

C'est impossible dit la fierté

C'est risqué dit l'expérience

C'est sans issue dit la raison

Mais.... Essayons murmure le cœur

Nous aussi nous avons hésité avant de nous engager, nous avons essayé et nous ne l'avons jamais regretté, vous avez du cœur, alors venez, votre enfant attend de vous que vous lui assuriez son avenir.

Et comme nos prédécesseurs, les pionniers, ensemble, professionnels et parents, nous réussirons.

Merci à tous

Françoise MARCHAND,
Présidente

L'ASSOCIATION

Les membres du bureau

Françoise MARCHAND

Présidente



Fabienne BUNOST

Secrétaire adjointe



Jean ANDRE

Président adjoint



Chantal PROSPERO

Trésorière



François HORENT

Vice président



Michel VILLETTE

Trésorier adjoint

Liliane FRANCOIS

Secrétaire



L'ASSOCIATION

La liste des commissions

Membres du Conseil d'Administration :

M. ANDRE Jean — Mme BUNOST — Mme CHIRET — M. CHOQUET —
Mme DEFRETIN — Mme DAUDOIS — Mme FORET — Mme FRANCOIS —
Mme PROSPERO — M. HORENT — Mme LEFRANC — M. LEGRIP —
Mme MARCHAND — Mme PERIERS — Mme PLANTEGENEST — M. VILLETTE
M. ANDRE Geoffroy — Mme RASSELET — Mme SAMSON — Mme SANCIER

Commission d'Animation familiale :

M. ANDRE Jean — Mme BUNOST — Mme PLANTEGENEST — Mme DEFRETIN — Mme FORET —
M. HORENT — Mme MARCHAND — Mme SANCIER

Commission d'Orientation et de Parcours :

M. ANDRE Jean . — M. CHOQUET — Mme FRANCOIS — M. HORENT —
Mme MARCHAND — Mme PLANTEGENEST — Mme SAMSON — Mme SANCIER
Mme RASSELET — M. VILLETTE — Mme PROSPERO

Administrateurs délégués au patrimoine :

Mme MARCHAND — Mme PROSPERO — M. HORENT — M. LEGRIP —
M. VILLETTE — M. ANDRE Jean

Conseils Vie Sociale :

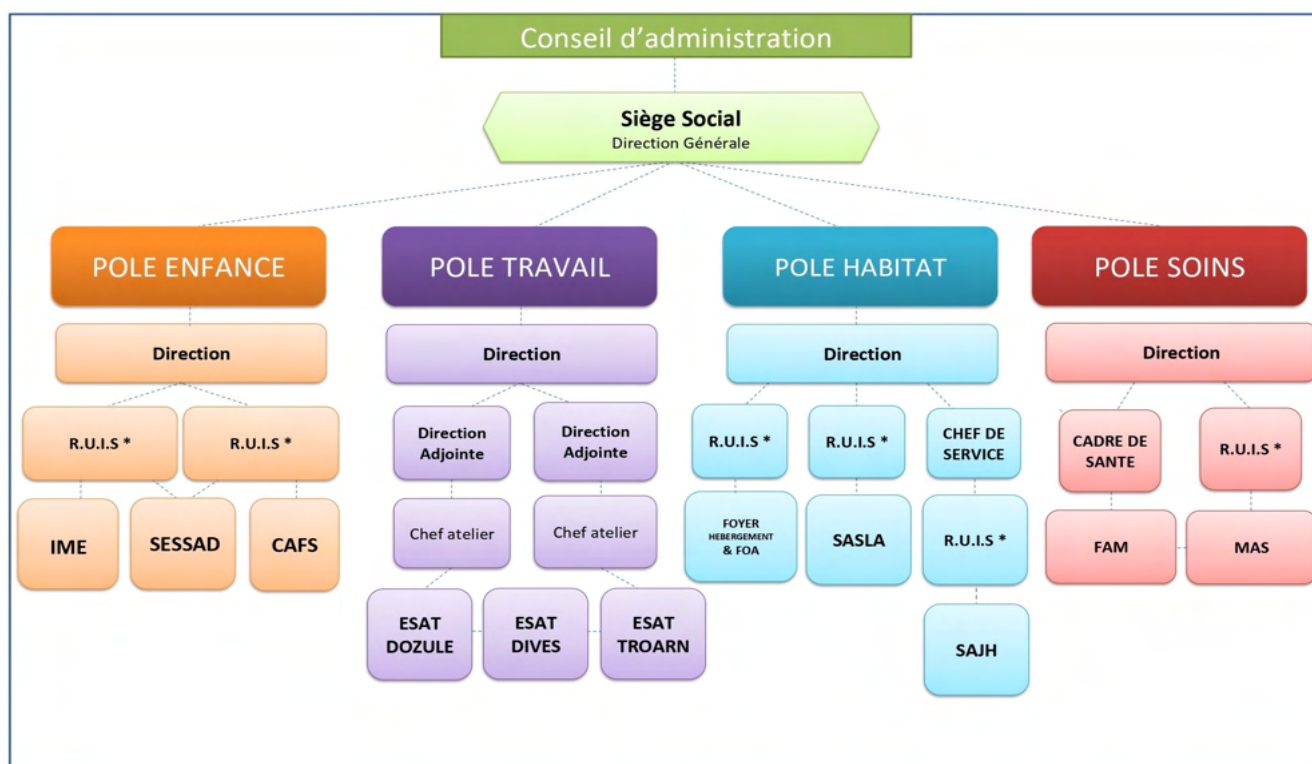
IME/SESSAD/CAFSMme FRANCOIS - Mme BUNOST
ESAT DozuléM. HORENT - M. ANDRE J.
ESAT Dives sur MerMme SANCIER - M. VILLETTE
M.A.S / F.A.MMme PROSPERO - Mme SAMSON
ESAT TroarnM. ANDRE G. - M. HORENT
Foyer Jean Vasnier/FOAMme SANCIER - M. LEGRIP
S.A.J.H.....M. ANDRE J. - M. VILLETTE
SASLAM. HORENT - M. LEGRIP

LA PRÉSENTATION

L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est une association loi 1901 créée le 12 février 1960. Son organisation est précisée dans ses « statuts ».

L'APAEI dispose d'un siège social qui a reçu un agrément en date du 23/12/2004. L'A.P.A.E.I. de la Côte Fleurie est constituée de plusieurs directions de Pôles.

Voici son organigramme :



L'APAEI de la Côte Fleurie adhère implicitement aux valeurs et principes exprimés par la Charte éthique et déontologique des Associations membres de l'UNAPEI, établie lors du congrès d'Angers en 2002.

Par ailleurs, les actions de l'APAEI de la Côte Fleurie s'appuient sur la Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie.

Enfin, l'APAEI de la Côte Fleurie souhaite plus particulièrement mettre en avant les valeurs qu'elle cultive et qui sont le propre de son engagement et de la qualité de la prise en charge qu'elle promeut au service des personnes accueillies dans ses établissements. L'association est présente auprès de la MDPH et siège à la CDAPH (commission départementale à l'autonomie des personnes handicapées.)

61 ANNEES D'ACTIVITE

Pour APAEI de la Côte Fleurie, Association à but non lucratif de droit privé
Loi 1901, spécialisée dans la création et la gestion d'Etablissements Médico-Sociaux
et Sanitaires.

.....

12 ETABLISSEMENTS ET SERVICES

IME - SESSAD - CAFS

MAS - FAM

FOYER JEAN VASNIER - FOA

SAJH

SASLA



ESAT DIVES SUR MER

ESAT DE TROARN

ESAT DE DOZULE

594 places gérées

.....



257 salariés

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Siège social

7, rue de l'Hôtel de Ville
14160 DIVES SUR MER

Institut Médico Educatif – CAFS & SESSAD

Lucienne Vasnier
Impasse de l'Isle
14130 PONT L'ÉVÊQUE

Etablissements ESAT 'LES ATELIERS DE COTE FLEURIE'

31, avenue Georges Landry
14430 DOZULE

30, rue Georges Landry
14160 DIVES SUR MER

Rue du bois
14670 TROARN

Foyer d'Hébergement

Jean Vasnier
17, rue Emile Nicol
14430 DOZULE

Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome (SASLA)

Adresse administrative
Foyer Jean Vasnier
17, rue Emile Nicol
14430 DOZULE

Service d'Activités de Jour et d'Hébergement

48, rue des Pervenches
14670 TROARN

Maison d'Accueil Spécialisée

13, avenue Georges Landry
14430 DOZULE

Foyer d'Accueil Médicalisé

Adresse administrative
13, avenue Georges Landry
14430 DOZULE

IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS

Dives Sur Mer

SIEGE SOCIAL
ESAT

Pont l'Evêque

IME - IM'PRO - CAFS -
SESSAD



Troarn

SAJH
ESAT

Dozulé

ESAT
MAS - FAM
FOA - FJV
SERVICES DES RESIDENCES

LE SIÈGE SOCIAL



VANESSA PHILIPPOT,
Directrice Générale

C'est avec grand plaisir que j'ai rejoint l'association au tout début du second trimestre et je vous remercie tous de la confiance que vous me témoignez.

Je m'attacherai à favoriser l'esprit d'entraide et de solidarité, à défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes que nous accompagnons.

L'enjeu est fort, et nous devons produire des prestations de qualité irréprochable d'accompagnement des personnes en situation de handicap en s'inscrivant dans une démarche quotidienne de bientraitance incluant le bien-être des collaborateurs et leur épanouissement professionnel, à des coûts maîtrisés.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination à faire de chaque établissement un véritable lieu de vie et y favoriser le maintien du lien social.

L'année 2022 connaîtra une remise en question de notre organisation pour mieux répondre aux défis de demain.

Encore merci pour votre confiance.

Vanessa PHILIPPOT,
Directrice Générale

LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a profondément interrogé les métiers de l'accompagnement en direction des personnes en situation de handicap. Pour autant, malgré des difficultés de recrutement, nous avons fait face pour maintenir un accompagnement de qualité auprès des usagers et de leurs familles.

L'ensemble des équipes n'ont pas failli durant cette année 2021. S'adapter aux exigences de la pandémie, faire face à des difficultés organisationnelles, se mobiliser pour davantage de reconnaissance de leurs métiers n'ont pour autant pas entacher l'engagement et l'investissement des professionnels.

Désormais, nous avons appris à vivre plus sereinement avec le virus avec l'arrivée de la vaccination anti Covid. Nous avons facilité l'accès à celle-ci pour l'ensemble des usagers et des professionnels.

L'arrivée d'une nouvelle direction générale en septembre 2021 ouvre la voie à de nouveaux projets et à de nouvelles perspectives pour faire face aux défis de demain.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.



LE PÔLE ENFANCE

MOSTAPHA MAAZOUZI

DIRECTEUR

Le Pôle Enfance a connu 5 départs et 5 nouvelles admissions. Trente sorties culturelles ont eu lieu et ce malgré le Covid encore présent sur notre territoire. Nous avons pu aussi fêter Noël, Halloween, Food Truck, fête de la musique. Concernant le sport, nous avons pu participer à 10 manifestations sportives inclusives hors les murs. Plusieurs sorties et visites en lien avec la vie professionnelle, l'orientation, la formation et la mise en place de stage en milieu ordinaire et protégé ont eu lieu.

L'assistante Sociale de l'IME a développé son action auprès de l'ensemble des usagers & familles de l'Association.

M. LIOUST a intégré le Pôle Habitat et nous sommes heureux d'accueillir Mme HUT Responsable de Service sur le Pôle Enfance.

Mme DURVILLE encadre les équipes du SESSAD.

Un partenariat avec l'Éducation Nationale permet une nouvelle classe au milieu des classes ordinaires pour une meilleure inclusion.

L'achat de trois tableaux interactifs, de tablettes pour les professionnels du SESSAD ainsi que pour les groupes Alisée, Envol et Éole permet un accompagnement numérique. Un travail a été mené et restera à renforcer sur les savoir-être professionnels, les savoir-faire professionnels. Le 'vivre ensemble' dans la continuité du parcours de l'usager (secteur adulte) : visite et stage en foyer de vie.

Nouveaux partenariats avec l'espace Public Numériques de Pont-l'Évêque. Développement de projets culturels (DRAC, Culturama, Terre d'Auge), développement du réseau en lien avec l'accompagnement à la vie professionnelle (ESAT et milieu ordinaire), développement de nouveaux partenariats avec les acteurs de droit commun, du territoire, (centre de loisirs, clubs sportifs...). Ouverture par les stages vers l'Habitat inclusif).

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.

Les jeunes de l'IME exposent

à la Bibliothèque terre d'auge
à Pont l'Évêque

Arts Plastiques

Du 21 septembre au 2 novembre 2021.





LE PÔLE TRAVAIL

GILLES PAUGAM

DIRECTEUR

Toute l'organisation du Pôle travail s'articule autour des Projets personnalisés d'Accompagnement et favorise les parcours des travailleurs. Félicitations aux salariés pour leur adaptation permanente aux contraintes paradoxales entre les besoins de la production et des accompagnements.

Plusieurs travailleurs ont bénéficié de l'accompagnement du Pôle travail pour les amener à obtenir leurs permis de conduire. Bravo aux nouveaux titulaires de ce sésame pour l'autonomie.

Les personnes n'ayant pas de mesure de protection bénéficie de l'aide et de l'information pour l'ouverture de leurs droits.

Après une formation, 4 travailleurs ont obtenu une qualification de soudure.

80 travailleurs ont bénéficié des 25563 € consacrés à la formation professionnelle.

99 travailleurs ont bénéficié d'une formation en intra.

Déploiement d'une Assistante Sociale sur le secteur adulte.

Début de travaux d'aménagement sur Dozulé.

L'étude architecturale de la rénovation de Dives est dans sa phase finale.

Création d'une équipe de nettoyage sur Troarn.

L'Atelier Création investit les locaux de la rue Emile Nicol sur Dozulé. Venez nombreux !

2021



ACCOMPAGNER

Les travailleurs dans leurs parcours professionnels.



SOUTENIR

Au-delà des missions dévolues aux ESAT.



APPRENDRE

L'apprentissage et la formation professionnelle au cœur de la réussite des parcours.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE HABITAT

FOYER JEAN VASNIER
EDOUARD LEBOURGEOIS,
DIRECTEUR EN INTÉRIM

L'accompagnement à la vie sociale a notamment repris une place prépondérante durant cette année 2021.

Nous avons notamment fait déplacer un food truck les week-ends, fait intervenir un magicien sur les fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, nous avons repris l'accueil des stagiaires en lien avec le pôle travail. Cet élément nous est nécessaire pour renforcer l'activité du foyer d'hébergement.

L'équipe du foyer s'est fortement mobilisée pour les séjours de vacances à l'annonce tardive des annulations de certains séjours d'été. L'équipe a également mis en place avec les usagers des décorations adaptées aux saisons sans oublier les plannings d'activités et de sorties lors des fermetures ESAT (sortie pêche, zoo, festyland etc ...).

La participation aux tâches collectives de la vie quotidienne des usagers a été repensée et adaptée aux mesures sanitaires (faire le service, débarrassage, désinfection des tables etc ...).

Un accompagnement personnalisé a été mis en œuvre afin que chacun puisse continuer à avoir une vie sociale.

A l'instar des autres établissements du pôle habitat, il sera nécessaire de repenser le projet du FH en y impliquant davantage les usagers dans le fonctionnement du quotidien.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE HABITAT

FOA
EDOUARD LEBOURGEOIS
DIRECTEUR EN INTERIM

Nous avons maintenu le projet d'accompagnement aux vacances avec la location d'un gîte à la ferme en octobre. Nous avons également participé à des événements sportifs (journées sports adaptées, partenariat avec le STAPS de l'université de Caen).

Nous avons remis en place les projets inter-établissements pour permettre aux usagers de profiter de vacances ou de répit.

L'équipe continue de se mobiliser avec notamment la participation à la Rochambelle (journée en faveur de la lutte contre le cancer du sein). Les professionnels ont également mis en œuvre des sorties et des activités durant l'été (sortie handimer, sortie à Honfleur etc ...) sans oublier le réaménagement du patio du foyer.

Il nous a fallu pallier à la suspension de certaines activités extérieures par la mise en place d'activités internes : jardin potager, atelier cuisine, ateliers manuels, ateliers cognitifs etc ...).

Au regard des besoins des personnes, il nous faudra mettre en place un réaménagement des espaces de vie collective.

Plus globalement, il sera nécessaire d'élaborer un nouveau projet d'établissement en lien avec le projet de la partie hébergement ESAT.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



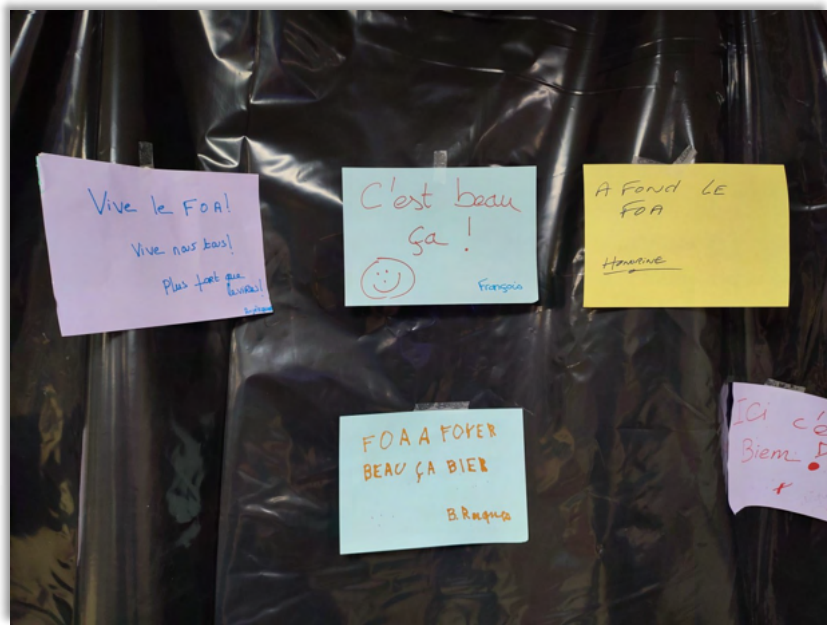
APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE HABITAT

SAJH
EDOUARD LEBOURGEOIS
DIRECTEUR EN INTERIM

Pour renforcer l'accompagnement à la santé des usagers, nous avons mis en place un espace paramédical au sein du foyer de vie (pour les IDE, Kiné, Pédicure et médecins), conventionner avec la pharmacie de Dozulé pour la préparation des traitements et sécuriser ainsi le circuit du médicament. Des professionnels ont également participé à une formation sur la santé bucco-dentaire.

Suite au départ de M. Klein vers le SASLA, M. Lioust, en provenance du Pôle enfance, occupe désormais le poste de chef de service de l'établissement. Nous avons renforcé les équipes avec le recrutement de 3 personnes en contrats aidés et élaboré un livret d'accueil du stagiaire car le SAJH est un site reconnu qualifiant par nos partenaires de formation.

Malgré la présence du covid, nous avons continué à vivre des projets (« les chevaliers aux tabliers », sortie au cirque, match de basket ball au palais des sports de Caen).

Nous avons défini de nouvelles modalités autour des repas avec une confection qui se réalise désormais au sein de l'ESAT de Troarn. Modifié en 2020 pour faire face à la crise sanitaire, il est désormais nécessaire d'adapter l'organisation du travail au regard des besoins et des attentes des usagers et de leurs familles.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE HABITAT

SASLA
EDOUARD LEBOURGEOIS
DIRECTEUR EN INTERIM

Sur le premier semestre, les activités de loisirs se sont davantage réalisées en plein air ((plage, marche, brocante, pique-nique, visite de haras et d'élevage de poney, pêche, visite à la ferme, Clécy, ...).

Nous avons repris progressivement celles-ci après l'été avec également de la musicothérapie et une toute nouvelle activité : la sophrologie.

Le début de l'année a été marqué par le décès d'une collègue. Nous nous sommes tous montrés solidaires à tous les niveaux y compris associatif.

Par ailleurs, Mme Hut – cheffe de service – a quitté son poste pour le pôle enfance et M. Klein – du SAJH – est venu la remplacer pour encadrer et soutenir les équipes.

Malgré la crise sanitaire, nous avons néanmoins continué à vivre nos projets et notamment durant les vacances d'été.

C'est ainsi que 3 séjours en campings se sont déroulés à la fois sur Equemauville, Courseulles sur mer et Merville Franceville.

Une nouvelle équipe se met progressivement en place sur le territoire de Dives avec l'arrivée de 3 nouvelles professionnelles sur 2021.

Revu en 2019, le projet du SASLA aura besoin d'être réévalué pour mieux se réajuster aux besoins et attentes des usagers.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE SOINS

MAS
EDOUARD LEBOURGEOIS
DIRECTEUR

Nous n'avons pas été épargnés par les difficultés de recrutement tant en CDD qu'en CDI.

Pour autant, nous avons su adapter nos fonctionnements lorsque cela était nécessaire et notamment durant l'été.

Nous avons également accompagné la fin de vie de deux résidents tout en soutenant les familles concernées.

Après 18 années d'exercice, M. Martin, directeur adjoint, a pris sa retraite en septembre 2021.

Ce dernier a été remplacé par Mme Othon en tant que responsable d'unité d'intervention sociale pour encadrer le travail des équipes de l'établissement.

Le covid n'a pas été un obstacle pour la reprise de nos activités à l'externe avec nos partenaires : équithérapie, médiation asine, sport adapté avec SIEL BLEU, balnéothérapie à l'IEM d'Hérouville, médiathèque de Dives.

Le projet de reconstruction de la MAS reste pleinement d'actualité.

Il conviendra également de repenser les modes d'organisation et les principes de fonctionnement dans un nouveau projet d'établissement.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.





LE PÔLE SOINS

FAM
EDOUARD LEBOURGEOIS
DIRECTEUR

Nous avons poursuivi les projets des usagers et c'est ainsi qu'un résident est parti vivre au SAJH en fin d'année 2021.

Nous avons également réaménagé la salle d'activité pour proposer des temps de détente et de relaxation aux résidents.

Après plusieurs années d'exercice en tant qu'infirmière coordinatrice sur le FAM, Mme Othon a pris la relève de M. Martin sur le pôle soin en tant que responsable d'unité d'intervention sociale.

M. Mignon, éducateur spécialisé du FAM, a également eu des missions dédiées pour soutenir l'équipe dans son travail.

Nous nous sommes adaptés à la crise sanitaire et nous avons notamment organisé des plannings de sorties durant les vacances : bowling, naturospace, pêche, sortie en bateau handimer etc ...).

Le projet de plateforme santé initié en 2020 a été relancé durant cette année 2021.

Il conviendra de le rendre pleinement opérationnel désormais. Par ailleurs, nous avons rencontré le RSVA et le secteur de la psychiatrie de la Côte Fleurie afin de nourrir nos réflexions et nos pistes de travail dans le cadre de la transformation de l'offre de service évoquée dans le CPOM à venir.

2021



ACCOMPAGNER

Les usagers et leurs familles dans un contexte d'emploi difficile.



SOUTENIR

Des professionnels engagés et investis malgré les difficultés.



APPRENDRE

A vivre avec le covid-19.



REBONDIR

Ensemble avec de nouveaux projets et de nouvelles perspectives.



LE RAPPORT FINANCIER



RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

L'Association présente en 2021, un résultat **excédentaire 47.332,52 euros**.

Les éléments de l'activité associative justifient ce résultat par :

1 - La gestion du patrimoine, représentant une charge de 1.249,45 euros :

♦ Les locations de 6 appartements en Résidences acquis par l'APAEI :

La location de ces appartements reste exclusivement destinée aux personnes handicapées relevant de l'APAEI. La charge annuelle nette représente 2.916,46 euros (amortissement compris) est décomposée ci-dessous.

Les charges afférentes à ces logements concernent :

* Petit matériel	126,00 euros
* Les charges de copropriété	14.365,44 euros
* L'assurance et impôts locaux	3.050,34 euros
* Des intérêts d'emprunts	1.362,53 euros
* Des dotations aux amortissements	<u>18.467,29 euros</u>
TOTAL DES CHARGES	37.371,60 euros

Les loyers perçus (y compris les provisions pour charges) s'élèvent à 34.455,14 euros pour les appartements :

N°1 à la Résidence Les Téméraires :	6.555,90 euros
N°1 à la Résidence La Dauphine :	5.769,66 euros
N°6 à la Résidence La Dauphine :	5.433,02 euros
N°7 à la Résidence La Dauphine :	5.413,32 euros
N°12 à la Résidence La Dauphine :	5.335,48 euros
N° 2 à la Résidence La Dauphine :	5.947,76 euros

♦ **Les fermages et loyers des panneaux publicitaires** 1.667,01 euros

La location de panneaux publicitaires, à l'entrée du site de l'ESAT à Dives-sur-mer, a fait l'objet d'un nouveau contrat et doit rapporter 600 euros par an, un rattrapage ayant été opéré depuis 2019.

2 - Les cotisations perçues des adhérents sont de 16.140 euros, soit 180 adhérents en 2021 contre 200 adhérents en 2020, soit moins 10 %. Pour mémoire, les établissements de l'association prennent en charge 448 personnes, dont près de 30 % d'entre eux ont une tutelle exercée par une association tutélaire ne versant pas de cotisation. Le montant de la cotisation reste fixé à 90 euros depuis 2003.

Années	Cotisations	Nombre d'adhérents
2018	18.900 €	210
2019	18.105 €	202
2020	17.960 €	200
2021	16.140 €	180

Elles sont destinées au reversement des cotisations Unapei, Urapei, Udapei, UDAF et EIG pour 10.438,00 euros.

3 - Les charges de la vie associative enregistrées en 2021 :

Les dépenses de carburant et fournitures diverses	501,96 €
Les dépenses d'entretien et assurance du véhicule	4.126,38 €
L'assurance responsabilité civile	2.057,57 €
Les frais de déplacement (1.226,86 donnés par les administrateurs)	1.291,52 €
Les frais des missions et réceptions	324,80 €
Les frais d'assemblée générale	760,45 €
L'affranchissement, les télécommunications et services bancaires	1.221,28 €
Les autres charges de gestion	1.523,00 €
Les dotations aux amortissements	609,77 €
Total	12.416,73 €

Les autres produits d'exploitation viennent compenser ces charges de la vie associative pour 262,80 euros.

4 - La dotation aux amortissements du jardin intergénérationnel à Dozulé est de 8.046,61 euros.

5 - Les subventions des communes, perçues pour 6.480 euros de la part de 26 communes :

Années	Montant	Nombre
2018	5.416	22
2019	5.996	26
2020	6.300	26
2021	6.480	26

Parmi ces communes, cinq versent 500 euros et plus, dix versent entre 150 et 450 euros, et onze versent jusqu'à 100 euros. La moyenne perçue par commune en 2021 est de 249,23 €, elle était en 2020 de 242,31 et 246,18 euros en 2018. Les cinq communes les plus généreuses, situées sur le littoral, contribuent à 44,75 % de ces produits.

6 - Les dons s'élèvent à 54.381,52 euros en 2021, sont exceptionnels cette année, et se répartissent comme suit :

- ✓ Frais de déplacements non remboursés aux administrateurs : 1.291,52 euros
- ✓ Dons des parents et amis de l'association : 53.090 euros dont un de 50.000 euros

7 - L'opération brioches n'a pas été réalisée cette année en raison de la crise sanitaire.

8 - Les produits financiers portent sur la rémunération des livrets pour un montant de 718,99 euros.

9 - Un produit exceptionnel, concernant la vente du véhicule pour 1.500 euros.

En conclusion, le résultat 2021 est excédentaire de 47.332,52 euros dont :

- ✓ **La gestion associative a généré une charge nette de 8.018,54 euros**
- ✓ **La gestion des biens a coûté 1.249,45 euros**
- ✓ **Un produit exceptionnel et les dons ont apporté 55.881,52 euros**
- ✓ **La gestion financière a rapporté 718,99 euros**

Les nouvelles obligations comptables depuis 2020 permettent d'apporter une information sur la valorisation du bénévolat, présente en annexe du compte de résultat. L'année 2021 fait apparaître pour huit administrateurs un total d'heures de 720,50, valorisé à 20 euros de l'heure (estimation charges comprises) et représentant un total de 14.410 euros contre 9.210 euros en 2020.

RAPPORT FINANCIER DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOUMIS A CONTROLE DES AUTORITES DE FINANCEMENT

Les résultats des établissements et services gérés par l'APAEI sont globalement excédentaires de 313.460,62 euros avant reprises des résultats antérieurs notifiés par les financeurs.

La crise sanitaire a concerné également l'année 2021, avec la gestion de plusieurs clusters. Cependant, la charge a été beaucoup moins conséquente qu'en 2020 : les dépenses en matériel et personnel ont été remboursées à hauteur de 42.790 € contre 289.241 € en 2020. L'incidence défavorable serait de 2.072 € dans les résultats nets comptables 2021.

Les crédits non reconductibles ont également porté sur une dotation exceptionnelle dédiée à la reconstruction de la MAS de 300.000 euros. Ce montant, s'ajoutant aux crédits versés précédemment à ce titre, permet de porter la provision à 1.620.000 euros au 31/12/2021.

Les produits de la tarification liés aux prix de journée et dotations globales s'élèvent à 14.027.090 euros (soit -2,90 % par rapport à 2020 car ils incluent les crédits non reconductibles liés à la crise Covid). Ils se répartissent entre :

- ✓ A.R.S 9.193.353 euros
- ✓ Conseil Départemental 4.833.737 euros

Les charges d'exploitation, intitulées dépenses de groupe 1, s'élèvent à 2.101.161 euros, soit 13,88 % des charges totales. Les principaux postes concernent les achats d'énergies (500 k€ contre 425 k€ en 2020, soit + 17 % sur tous les postes dont + 38 % sur le gaz), matières et fournitures, l'alimentation (975 K€ contre 950 k€ en 2020, soit +2,60 %), le transport (395 k€ contre 291 K€ en 2020 soit +35 %).

Les dépenses de groupe 2, relatives aux charges de personnel, s'élèvent à 10.819.994 euros, soit 71,50 % des charges totales, pour 257 salariés au 31/12/2021. A cette date, l'APAEI emploie 222 salariés en contrat à durée indéterminée, 23 salariés à durée déterminée et 12 salariés en contrats aidés.

Les charges de structure, intitulées dépenses de groupe 3, s'élèvent à 2.212.642 euros, soit 14,62 % des charges totales. Ces charges concernent les locations (652 k€ contre 698 k€ en 2020), les dépenses d'entretien, les impôts locaux, les amortissements (527 €), les provisions (116 €) et les frais financiers. Les dotations aux provisions portent sur des charges de personnel telles que les primes des accords Laforcade (78 k€) et des ruptures de contrats avec risques prudhommaux (36 k€). La provision pour les futurs départs à la retraite n'a pas été réajustée, le montant correspond à l'échéancier prévisionnel à cinq ans.

A ce résultat net comptable de 313.460 €, s'ajoutent les reprises de résultats de N-2 pour 78.139 €, ce qui porte le résultat net à affecter à 391.600 €. Ce dernier s'analyse selon les 3 critères de gestion suivants :

✓ L'activité (80.709 jours réalisés et 1.858 absences facturables sur 81.722 jours prévus) soit un excédent de 845 jours + 43.597 euros

✓ La gestion de la masse salariale + 110.651 euros

Cet écart favorable provient de 85.212 sur le taux de charges « employeur » et l'économie sur la gestion du personnel absent ou non pourvu (283.309 €) a permis de provisionner les accords Laforcade et d'assumer les éléments non reconductibles tels que les primes « Inflation » (21.730 €), des indemnités de départ à la retraite (118.003 €) et des litiges du personnel (46.110 €).

✓ La gestion des dépenses d'exploitation et de structure (économie).....+ 237.351 euros

Les économies se situent essentiellement sur les loyers du SAJH (fin juillet 2021 – 40 k€), et les amortissements en raison du décalage des plans pluriannuels d'investissements en lien avec le CPOM à signer.

RAPPORT FINANCIER DE L'ACTIVITE COMMERCIALE EN E.S.A.T. EN GESTION PROPRE

Le résultat des ateliers de l'ESAT ATELIERS DE LA COTE FLEURIE, regroupé au 01/01/2021 est excédentaire de 353.442,23 €, Ce regroupement porte sur les deux agréments mais quatre sites d'exploitation, Dives sur mer, Troarn et deux à Dozulé.

Le chiffre d'affaires de l'année s'élève à 1.823.569 €, en augmentation de 30 % par rapport à 2020, année particulière avec confinement.

La répartition par activité situe celle en production propre (529.023 € soit 29 % du CA), en sous traitance et conditionnement (473.539 € soit 26 % du CA), en prestations de services en entreprises (234.750 € soit 13 %) et en prestations Espaces verts (586.218 € soit 32 %).

	Bois	Métallerie	Condt Sous-trait.	Assemblage Eléments Méca et Elect	Prestations extérieures	Horticole	Prestations communes INTERNES	Articles de Décoration	Façonnage Cartons	Prestations Esp. Verts	TOTAL
2021	452.399,74	34 796,18	263 393,27	71 885,13	234 750,04	32 377,43	36,90	9 451,35	138 260,66	586 218,31	1 823 569,01
2020	313.705,25	-	249 788,22	25 122,20	15 566,56	21 955,40	8 775,00	10 375,48	188 481,98	564 878,46	1 398 648,55
Ecart en €	138.694,49	34 796,18	13 605,05	46 762,93	219 183,48	10 422,03	-8 738,10	- 924,13	- 50 221,32	21 339,85	433 658,56
Ecart en %	44%	100%	5%	186%	1408%	47%	-99 %	-9%	-27%	4%	31%

La moyenne des chiffres d'affaires des 4 derniers exercices est de :

Années	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	1.691.592	1.596.780	1.398.649	1.823.569
Moyenne s/ 4 ans	1.809.868	1.763.099	1.656.584	1.627.647

Les consommations de matières et services s'établissent à 749.019 €. Elles représentent 41 % du chiffre d'affaires, contre 45 % en 2020.

La valeur ajoutée produite reprend 38 % cette année et représente 59% du chiffre d'affaires.

Les frais de personnel atteignent 3.365 k€ contre 3.317 k€ en 2020 ; la variation de ce poste est de +1,45 %. L'effectif des personnes handicapées est de 247 en personnes physiques pour 232,60 ETP. L'aide aux postes s'élève à 2.893.060 € soit - 6,70 % par rapport à 2020 où le dispositif avait été élargi pendant la crise sanitaire aux salaires directs pendant 8 mois en 2020.

L'excédent brut d'exploitation est de 592.085 € contre 542.824 € en 2020, soit +9 %.

Déduction faite des dotations aux amortissements et aux provisions, dont celle à la réserve d'équipement, (égale à 10 % du résultat et des rémunérations), pour 68.941 euros, le résultat net est de 353.442 euros et se décompose par activité :

	Bois	Métallerie	Condt Sous-trait.	Assemblage Eléments Méca et Elect	Prestations extérieures	Horticole	Articles de Décoration	Façonnage Cartons	Prestations Esp. Verts	TOTAL
2021	58 157,73	9 377,46	-71 790,73	22 500,25	134 363,02	-24 872,64	-33 235,83	11 296,48	247 646,49	353 442,23
2020	45 311,03	0	31 992,02	-5 757,47	-1 669,81	-15 269,04	-1 847,21	82 467,33	271 752,93	406 979,78

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'administration a voté en avril 2022 l'affectation des résultats suivants de l'exercice 2021, pour :

✓ Les résultats en gestion propre :

- ♦ L'association, par affectation sur les fonds associatifs, de l'Excédent de 47.332,52 €
- ♦ La section commerciale d'E.S.A.T., à la réserve statutaire, de l'Excédent de 353.442,23 €

✓ Les résultats en gestion contrôlée :

Les établissements et services médico-sociaux :

Les résultats des établissements seront examinés ultérieurement par les financeurs.

Le Conseil d'Administration a décidé de solliciter l'affectation des résultats 2021 partagée en :

- ♦ réserve de compensation des déficits, préconisée pour le CPOM,
- ♦ réserve d'Excédents affectés à des investissements et au CPOM (les évaluations externes sont à réaliser)
- ♦ reprise de résultat.

L'affectation souhaitée des résultats est détaillée ci-dessous :

Résultats soumis à contrôle			PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS			
ETS	Résultats 2021		Evaluation externe	RESERVE DE COMPENSATION DES INVESTISSEMENTS POUR LES PROJETS IMMOBILIERS LIES AU CPOM	Réserve de compensation des déficits	REPRISE DES RESULTATS
	Excédent	Déficit				
SIEGE	73,53					73,53
SASLA	24 493,05		10 000,00		14 493,05	
I-M-E- & CAFS	227 055,94		10 000,00	141 370,63	75 685,31	
SESSAD	41 876,28		10 000,00	17 917,52	13 958,76	
ESAT DOZULE	4 237,56		4 237,56			
F.A.M DOZULE	87 842,03		10 000,00	77 842,03		
FJV HEB		2 805,47				- 2 805,47
FJV FOA		-				
SAJH		39 636,80				- 39 636,80
M A S	48 463,75		10 000,00	22 309,17	16 154,58	
TOTAL	434 042,14	42 442,27	54 237,56	259 439,34	120 291,71	- 42 368,74
Résultat des budgets sociaux	391 599,87		391 599,87			

Les résultats à affecter sont globalement excédentaires de 391.600 €.

Les résultats par financeur se répartissent de la façon suivante :

A.R.S	321.707,06 €
Conseil départemental	69.892,81 €

LES INVESTISSEMENTS

Ils s'élèvent en 2021 à 289.067 € dont 75.469 € ont été supportés par le budget commercial des ateliers.

La répartition des acquisitions en 2021 :

- ✓ **30.648 € concernent les constructions et aménagements de terrains.** Ils répondent à un besoin d'espace adapté aux activités, de rénovation intérieure. Ils comprennent parmi les plus significatifs le remplacement de luminaires à l'ESAT pour 9.248 €.
- ✓ **24.354 € concernent les équipements liés à la sécurité des biens et des personnes.** Ils comprennent le renouvellement partiel du parc d'extincteurs, le remplacement de deux centrales incendie et 6 puits de désenfumage.
- ✓ **234.064 € concernent les équipements, matériel et outillage** principalement au titre de :
 - ♦ remplacement de matériel et outillage en ESAT pour 54.036 €
 - ♦ remplacement de matériel hôtelier et de restauration pour 32.015 €
 - ♦ remplacement de matériel paramédical pour 1.653 €
 - ♦ renouvellement de matériel de transport : 112.647 € pour 7 véhicules et une remorque
 - ♦ renouvellement de matériel et acquisition de matériel informatique pour 28.625 € pour 4 copieurs et 13 postes (s'ajoutant aux 113 postes de travail acquis en 2020 pour le déploiement numérique)
 - ♦ renouvellement de mobilier et éléments divers pour 5.086 €

Les investissements en cours au 31/12/2021 s'élèvent à 218.147 € dont :

- ✓ 59.586 € d'honoraires de l'architecte DNS pour le projet de reconstruction de la MAS de Dozulé depuis 2020
- ✓ 109.560 € de travaux en cours sur la rénovation intérieure de l'ESAT à Dozulé (Fondation Landry et maisonnette)
- ✓ 49.000 € de travaux en cours pour l'ESAT à Dives-sur-Mer (entrée et honoraires DNS)

Les investissements sont réalisés, sauf mesure exceptionnelle, dans le cadre de prévisions incluses dans les plans pluriannuels d'investissements, en attente d'intégration au CPOM à signer. Il n'y a pas eu de souscriptions de prêts bancaires en 2021.

LA SANTE FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

• Bilan financier et composition de la trésorerie

	2020	2021	ECART
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT	6 670 992	7 305 589	634 597
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	2 961 648	3 370 961	409 313
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-712 043	-1 718 975	-1 006 931
TRESORERIE	8 920 597	8 957 575	36 979

Le FONDS de ROULEMENT d'INVESTISSEMENT augmente de 634 K€ en raison :

- ✓ De l'affectation des résultats 2020 en réserves (Association et ESAT
- ✓ Activité commerciale).....351.555 euros
- ✓ Du versement de CNR pour la MAS.....**300.000 euros**

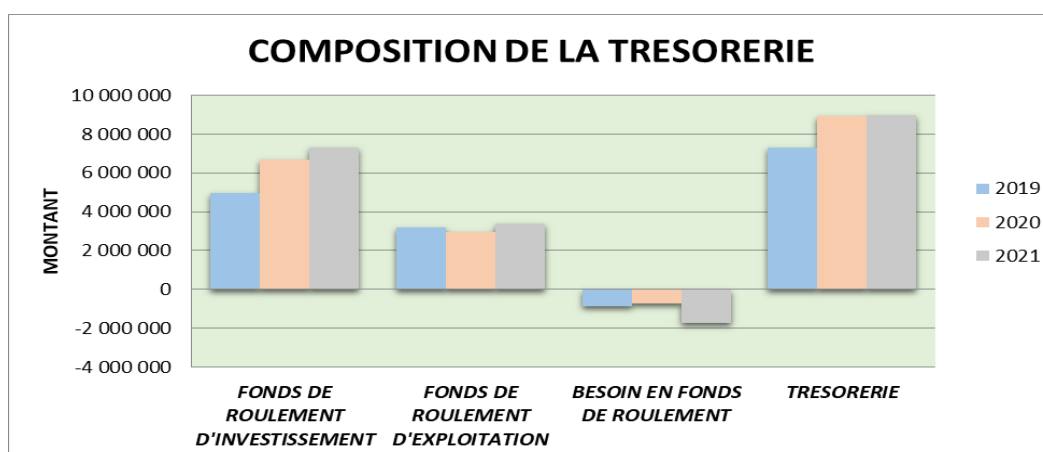
Le FONDS de ROULEMENT d'EXPLOITATION augmente de 409 K€ en raison :

- ✓ Des résultats excédentaires 2021.....**714.235 euros**
- ✓ MOINS les reprises de résultats excédentaires 2019..... -78.139 euros
- ✓ Des dotations aux provisions pour risques sociaux.....113.810 euros
- ✓ MOINS l'affectation des résultats 2020 en réserve.....-351.555 euros

Le BESOIN en FONDS de ROULEMENT augmente de 1.007 K€ en raison :

- ✓ De l'augmentation des créances auprès des financeurs.....**1.104.849 euros**
Pour délai de règlement plus long (situation régularisée début 2022)
- ✓ De la baisse des dettes Fournisseurs.....-195.628 euros

La TRESORERIE varie par conséquent de la somme des éléments ci-dessus, soit une augmentation de 37 K€, repérée par les 3 éléments en gras ci-dessus.



• Ratios

Le taux d'endettement global est de 5,93 % contre 7,87 % en 2021, dont la norme se situe à moins de 50 %. Par ailleurs, le ratio de vétusté des immobilisations augmente de 0,61 % pour atteindre 77,02 %. Le taux de CAF (Capacité d'autofinancement) atteint de manière très satisfaisante 8,50 % en 2021 contre une moyenne de 7 % sur les 3 dernières années.

RATIOS	2016	2017	2018	2019	2020	2021
APUREMENT DE LA DETTE >2	2,97	3,19	3,30	3,40	3,84	4,72
TAUX D'ENDETTEMENT <50 %	16,60%	14,29%	11,84%	9,78%	7,87%	5,93%
TAUX DE VETUSTE	69,11%	70,97%	73,31%	75,49%	76,41%	77,02%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	4,50	7,68	7,61	5,80	9,60	8,50
ROTATION DES CREANCES	59,03	69,18	59,17	59,26	51,71	73,69
TRESORERIE EN JOURS	87,03	106,27	125,23	153,16	183,52	185,61

La situation financière est favorable à la réalisation des projets attendus dans le cadre du CPOM, en matière immobilière (reconstruction du SAJH et de la MAS) et en matière de gestion.

LE BILAN REGROUPE AU 31/12/2021

ASSOCIATION REGROUPEE

Bilan

A C T I F	Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois			31/12/2020 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et vales				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terminés	367 281,95	-179 522,27	187 759,68	208 045,42
Constructions	9 543 909,35	-7 354 968,38	2 188 940,97	2 388 269,49
Installations techniques matériel et outillage	1 156 195,33	-890 708,77	265 486,56	258 373,78
Autres immobilisations corporelles	4 109 436,42	-3 432 549,48	676 886,94	706 158,79
Immobilisations corporelles en cours	59 586,20		59 586,20	59 586,20
Avances et acomptes	158 560,89		158 560,89	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Autres titres immobilisés	733 880,00		733 880,00	733 500,00
Prêts	10 508,30		10 508,30	10 508,30
Autres	15 368,45		15 368,45	15 368,45
TOTAL I	16 154 726,89	-11 857 748,90	4 296 977,99	4 379 810,43
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison	0,03		0,03	0,01
TOTAL II	0,03		0,03	0,01
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	150 255,22		150 255,22	81 477,13
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	697,61		697,61	1 029,41
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	3 818 941,14		3 818 941,14	2 641 718,35
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	131 708,76		131 708,76	204 082,61
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	9 063 660,70		9 063 660,70	8 947 682,89
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	10 634,44		10 634,44	14 690,91
TOTAL III	13 175 897,87		13 175 897,87	11 890 681,30
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				

PASSIF		Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois	31/12/2020 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		1 236 162,81	1 236 162,81
Fonds propres complémentaires		905 009,74	896 031,28
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres complémentaires		368 987,80	368 987,80
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation		93 284,52	93 284,52
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		4 598 685,24	4 187 168,25
Réserves pour projet de l'entité		2 456 921,55	2 387 312,05
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		2 289 674,55	2 358 804,09
Report à nouveau			
Report à nouveau		80 874,24	-34 990,58
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		80 874,24	-195 385,71
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		714 235,37	539 464,49
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		10 454 161,27	9 673 420,62
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		273 078,90	298 645,34
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		1 889 048,26	1 588 911,31
TOTAL I		12 616 288,43	11 560 977,27
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds reportés liés aux legs et donations		39 236,52	39 396,52
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		7 858,16	8 387,11
TOTAL II		47 094,68	47 783,63
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour risques		222 692,78	222 692,78
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		1 329 294,75	1 231 362,94
TOTAL IV		1 551 987,53	1 454 055,72
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		749 718,65	942 099,03
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		8 438,64	7 534,75
Avances et acomptes sur commandes			
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		710 728,42	515 100,18
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		1 180 162,15	1 193 305,40
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		83 838,99	21 600,94
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		524 544,43	527 841,44
Instruments de trésorerie			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		73,97	193,38
TOTAL V		3 257 505,25	3 207 675,12

PASSIF	Arrêté au 31/12/2021 Durée 12 mois	31/12/2020 12 mois
Ecart de conversion Passif Ecart de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	17 472 875,89	16 270 491,74

LE COMPTE DE RESULTAT REGROUPE AU 31/12/2021

ASSOCIATION REGROUPEE

	Arrêté au : 31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	76 989,40	0,55	26 470,00	0,18	50 519,40	190,86
Ventes de biens	1 744 524,97	12,45	1 347 601,51	9,33	396 923,46	29,45
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	295 096,74	2,11	274 802,84	1,90	20 293,90	7,38
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	2 039 621,71	14,55	1 622 404,35	11,23	417 217,36	25,72
Concours publics et subvt* exploitation	14 015 272,03	100,00	14 440 975,08	100,00	-425 703,05	-2,95
Subventions d'exploitation						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels	13 410,52	0,10	13 432,02	0,09	-21,50	-0,16
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie	2 880 940,59	20,56	3 088 564,37	21,39	-207 623,78	-6,72
Ressources liées à la générosité du public	2 894 351,11	20,65	3 101 996,39	21,48	-207 645,28	-6,69
Contributions financières						
Produits de tiers financiers	16 909 623,14	120,65	17 542 971,47	121,48	-633 348,33	-3,61
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	45 236,65	0,32	179 630,89	1,24	-134 394,24	-74,82
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	392 048,17	2,80	414 881,12	2,87	-22 832,95	-5,50
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	19 463 519,07	138,87	19 786 357,83	137,02	-322 838,76	-1,63
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	395 432,15	2,82	209 318,62	1,45	186 113,53	88,91
Variation de stocks	-59 033,19	-0,42	5 745,00	0,04	-64 778,19	-1 127,56
Autres achats et charges externes	3 925 197,46	28,01	3 931 974,73	27,23	-6 777,27	-0,17
Impôts, taxes et versements assimilés	899 160,43	6,42	899 299,08	6,23	-138,65	-0,02
Salaires et traitements	9 461 750,05	67,51	9 524 452,91	65,95	-62 702,86	-0,66
Charges sociales	3 196 002,99	22,80	3 214 105,60	22,26	-18 102,61	-0,56
Dotations aux amortissements	527 040,96	3,76	522 423,49	3,62	4 617,47	0,88
Autres charges	5 271,20	0,04	11 034,29	0,08	-5 763,09	-52,23
Dotations aux provisions	116 027,15	0,83	406 660,74	2,82	-290 633,59	-71,47
Report en fonds dédiés						
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	18 466 849,20	131,76	18 725 014,46	129,67	-258 165,26	-1,38
RESULTAT D'EXPLOITATION	996 669,87	7,11	1 061 343,37	7,35	-64 673,50	-6,09
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	1 119,76	0,01	7 622,03	0,05	-6 502,27	-85,31
Autres intérêts et produits assimilés	799,86	0,01	370,51	0,00	429,35	115,88
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P.						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	1 919,62	0,01	7 992,54	0,06	-6 072,92	-75,98
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilés	15 647,43	0,11	19 278,57	0,13	-3 631,14	-18,84
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	15 647,43	0,11	19 278,57	0,13	-3 631,14	-18,84
RESULTATS FINANCIERS	-13 727,81	-0,10	-11 286,03	-0,08	-2 441,78	21,64
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	982 942,06	7,01	1 050 057,34	7,27	-67 115,28	-6,39
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	54 695,50	0,39	224 117,04	1,55	-169 421,54	-75,60
Sur opération en capital	46 879,89	0,33	39 994,19	0,28	6 885,70	17,22
Reprises/provisions et transfert de char	63,05	0,00	30 000,00	0,21	-29 936,95	-99,79
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	101 638,44	0,73	294 111,23	2,04	-192 472,79	-65,44
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion			129 425,69	0,90	-129 425,69	-100,00
Sur opération en capital	1 204,92	0,01	999,30	0,01	205,62	20,58
Dotations aux amortissements et aux prov.	369 140,21	2,63	674 279,09	4,67	-305 138,88	-45,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	370 345,13	2,64	804 704,08	5,57	-434 358,95	-53,98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-268 706,69	-1,92	-510 592,85	-3,54	241 886,16	-47,37
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL VIII						
PRODUITS	19 567 077,13	139,61	20 088 461,60	139,11	-521 384,47	-2,60

ASSOCIATION REGROUPEE

	Arrêté au : 31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CHARGES	18 852 841,76	134,52	19 548 997,11	135,37	-696 155,35	-3,56
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	714 235,37	5,10	539 464,49	3,74	174 770,88	32,40

ASSOCIATION REGROUPEE

	Arrêté au : 31/12/2021		31/12/2020		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat	14 410,00	0,10	9 210,00	0,06	5 200,00	56,46
CONTRIBUTIONS PRODUITS	14 410,00	0,10	9 210,00	0,06	5 200,00	56,46
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	14 410,00	0,10	9 210,00	0,06	5 200,00	56,46
CONTRIBUTIONS CHARGES	14 410,00	0,10	9 210,00	0,06	5 200,00	56,46

LE RAPPORT D'ORIENTATION



Notre association doit continuer sa transformation et les orientations et objectifs à poursuivre ont été fixés pour déployer une offre d'accueil centrée sur les besoins d'accompagnement et ce à chaque étape du parcours de vie des usagers.

Nous devons donc nous organiser en conséquence pour mener à bien notre mission et nous avons pour ambition de :

- ~ Réduire les inégalités sociales à chaque fois que possible,
- ~ Faire évoluer l'offre pour répondre à la logique d'un parcours global alliant prévention de la perte d'autonomie, précocité des interventions et renforcement de l'inclusion sociale,
- ~ Faire évoluer l'offre vers une logique de « prestations » en réponse à des besoins souvent complexes : construire des réponses inclusives, pluridimensionnelles, modulaires et modulables capables de combiner plusieurs prises en charge médico-sociales, sanitaires et éducatives dans le parcours de vie, de l'enfance à l'avancée en âge ; penser l'offre sous forme de plateformes de services, d'habitat avec services...,

- ~ Apporter une réponse à toutes les situations, même celles nécessitant un accompagnement renforcé à travers le principe de subsidiarité.
- ~ Réduire la fragmentation de l'offre médico-sociale et éviter les ruptures de parcours,
- ~ Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.

L'association doit :

- ~ S'engager à faciliter l'accès à l'information pour les usagers et leurs familles
- ~ S'impliquer dans le développement d'actions de prévention, de soutien et d'accompagnement des aidants
- ~ Favoriser la vie dans la Cité
- ~ Améliorer la qualité d'accueil au sein des établissements et des services
- ~ Se mobiliser pour l'adaptation des conditions d'hébergement et de prise en charge aux besoins
- ~ S'engager à améliorer le quotidien des personnes handicapées vieillissantes, des personnes autistes et celles présentant des troubles psychiques
- ~ Être déterminée à développer l'habitat inclusif et les structures intermédiaires
- ~ S'investir dans la facilitation des parcours enfant/adulte handicapés et les transitions domicile/établissement

Le CPOM est un outil permettant aux établissements et services médico-sociaux de définir des objectifs répondant aux enjeux de ce schéma de l'autonomie afin de répondre au mieux aux besoins réels du territoire et améliorer les conditions de vie des populations les plus fragiles. Celui-ci est toujours en négociation et devrait être signé dans l'année 2022. Le CPOM définit le cadre des engagements stratégiques, techniques et financiers entre les autorités administratives habilitées responsables de la répartition des fonds publics et à laquelle a été confiée une mission d'accueil, d'accompagnement et de suivi des usagers relevant de l'agrément des établissements et services qu'elle gère. Un diagnostic partagé a été réalisé.

Trois objectifs stratégiques qui s'inscrivent dans la démarche de parcours des personnes en situation de handicap ont été retenus :

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 1 : DÉVELOPPER DES ORGANISATIONS ET PRATIQUES PERMETTANT DE STRUCTURER DES PARCOURS INCLUSIFS AVEC LES ACTEURS DU DROIT COMMUN ET LES RESSOURCES SANITAIRES, SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Cet objectif vise à mettre en valeur les orientations suivantes :

- ~ Le développement de nouveaux projets et prestations en faveur de parcours inclusifs pour les personnes en situation de handicap.

Le parcours inclusif s'entend dès la petite enfance (repérage, diagnostic et interventions précoces). Il intègre les orientations nationales en matière d'école inclusive, d'accès et de maintien dans l'emploi et d'habitat/logement inclusif.

- ~ L'organisation territoriale de l'offre et l'adaptation des prises en charges individuelles pour améliorer les réponses apportées aux personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, la coordination des acteurs tenant compte de la gradation de l'offre territoriale devra permettre d'organiser l'accompagnement des situations individuelles avec une vigilance particulière pour les personnes sans solution ou en risque de rupture dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 2 : DÉVELOPPER LA QUALITÉ DES ACCOMPAGNEMENTS EN ASSOCIANT LES USAGERS ET LEUR ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL

Cet objectif s'attache à mettre en œuvre les axes opérationnels ci-après :

- ~ La prise en compte de l'expression et de la participation individuelles et collectives des usagers et de leur environnement familial dans le projet d'établissement et dans les projets personnalisés,

- ~ Le développement d'un accompagnement adapté tout au long de la vie,

L'accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles et l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles,
L'amélioration des conditions d'emploi et de travail,

~ La mise en place de démarches favorisant la bientraitance, l'accès à la prévention, à la promotion de la santé et aux soins.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3 : ADAPTER L'OFFRE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS ET SPÉCIFICITÉ DU PUBLIC ET RENFORCER L'EFFICIENCE

Le CPOM décrit :

~ les transformations que l'organisme gestionnaire s'engage à opérer dans ses activités, son organisation, sa gestion et ses modes de coopération.

Nous avons donc un grand défi à relever ensemble, celui de renforcer nos actions, continuer de nous professionnaliser pour accompagner au mieux nos proches et leur garantir une prise en compte sans faille de leur besoins, attentes et désirs.

Un grand merci à tous, parents, proches, professionnels et partenaires pour ce que vous faites au quotidien et votre indéfectible soutien.

Françoise MARCHAND,
Présidente Apaei Côte Fleurie

NOUS CONTACTER :



Siège Social :

7, rue de l'Hôtel de Ville

14160 Dives-sur-Mer

Tél : 02.31.91.21.54

Courriel : siege@apaeicf.org

Site Internet : www.apaeicf.org

SIRET : 3000 566 78 00109

Association membre de l'Unapei, reconnue d'utilité publique,
déclarée à la Préfecture le 12/02/1960 – N° 0143000616



@pageApaei



@Apaei_Dives